

Fiche d'objectifs

Deuxième partie : aménagement et développement du territoire français

Thème 2. L'organisation du territoire français - Les contrastes territoriaux

Vocabulaire

Agglomération parisienne (vlp 280):

Contrastes territoriaux : il s'agit de différences marquées (et donc facilement identifiables) à l'intérieur d'un territoire.

Métropole (vlp 210) :

Aménagement durable du territoire (vlp 286) :

Acteurs spatiaux : Ensemble des individus, groupe de personnes, entreprises, Etat, collectivités.. pouvant agir sur les territoires.

Réseaux de communication : c'est l'ensemble des axes de communication.

Hub (vlp 318) :

Vocabulaire déjà abordé précédemment.

Partie I, Thème 1 : aire urbaine, Métropolisation

Partie II, Thème 1: technopôle, mondialisation

Capacités.

Localiser et situer

- Les principales métropoles françaises (voir partie I thème 1)
- Les axes et les nœuds de transports majeurs de l'espace français

Décrire et expliquer :

- La distribution spatiale des activités sur le territoire de la France
- Le poids et le rayonnement de Paris
- Quelques formes de disparités ou d'inégalités sur le territoire national

Réaliser un croquis de l'organisation du territoire national

Etude de cas sur l'agglomération parisienne

La rédaction du développement construit concernerait dans le cadre de ce thème le poids et le rayonnement de Paris